



Photo : Daniel DIEBOLD

## ▶▶ Le mot du Maire

**C**hères Jungholtzaises,  
chers Jungholtzois,

Mais quel été ! Sécheresse, insuffisance des ressources en eau potable, incendies, catastrophes climatiques... conséquences du réchauffement climatique ? Mais quel été ! rythmé par tant de sujets de préoccupations... la situation politique instable, la guerre en Ukraine, la crise économique mondiale.

Dans ce monde incertain, soyons solidaires et mettons tout en œuvre pour que notre village reste, le plus possible, un havre de paix. Soutenons le dynamisme de nos associations ; au-delà de l'organisation d'évènements, le monde associatif est incontestablement, si tant est qu'il faille encore le démontrer, vecteur de lien social, de bienveillance, d'échanges et de partage. Des valeurs qu'il est, plus que jamais, indispensable de cultiver et préserver.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des organisateurs et bénévoles pour l'engagement dont ils font preuve et l'enthousiasme qu'ils déploient pour produire des évènements de qualité au profit de l'animation de notre commune et du bien vivre ensemble.

L'heure de la rentrée a sonné, La période estivale, comme d'habitude, a été l'occasion de réaliser des travaux au sein de l'école. Un gros coup de nettoyage et de rangement dans les salles de classes mais aussi la modification d'une zone de la cour de l'école maternelle avec l'installation d'un gazon synthétique. A l'heure de reprendre le cartable et le chemin de l'école, nos jeunes ont été accueillis par trois nouveaux enseignants. La rentrée scolaire s'est bien déroulée.

Septembre a aussi été placé sous le signe de la rentrée pour le Chanoine Patrick Koehler, recteur de la Basilique de Thierenbach qui a pris ses nouvelles fonctions. Au nom de la commune je lui ai symboliquement remis les clefs de la Basilique, souhaité de tout cœur la 'Bienvenue' à Thierenbach, notre paroisse, et salué tous ceux qui se sont retrouvés nombreux à l'office de ce 4 septembre, prêtres,

fidèles et amis venus des quatre coins de l'Alsace. Changer de prêtre n'est pas chose commune, mais avec le Chanoine Patrick Koehler c'est différent, nous connaissons son dynamisme et il connaît déjà notre paroisse pour y avoir exercé un précédent ministère de 2005 à 2010. Que son arrivée soit pour nous l'occasion d'un nouvel élan, même si bien des épreuves ne manqueront pas de se présenter.

L'heure de la rentrée a également sonné pour la remise sur les rails des divers dossiers un peu ralentis par la période estivale comme, par exemple, la création d'un sentier pédagogique avec des panneaux décrivant l'environnement, la faune et la flore ; sentier que nous réaliserons en commun avec la ville de Sultz et la participation active de nos partenaires, CPIE des Hautes Vosges, Brigades Vertes, ONF, LPO, Club Vosgien, Office du Tourisme de Guebwiller.

Pour ce qui relève de l'environnement, chacun a pu remarquer les changements liés à l'arrêt de l'utilisation des pesticides, ce qui permet de préserver la faune et la flore. Bien sûr il y aura plus d'insectes, plus d'herbes folles. A nous maintenant de changer nos regards et d'apprécier le retour des coquelicots et des bleuets le long des champs et donc des chardonnerets, des mésanges, des chauves-souris ...

Le dérèglement climatique est d'autant plus impactant que nos terres sont artificialisées, polluées, à nous de créer les conditions pour que la biodiversité reprenne des couleurs, en préservant notre environnement et la qualité de l'air. Le plan "éclairage public" qui permet de préserver les équilibres naturels est l'un des volets de ce changement qui en plus nous permet aussi d'atténuer l'impact coût à un moment où les prix de l'énergie s'envolent.

Bel automne et bon courage à tous, avec tout mon dévouement.

Votre Maire  
Guy HABECKER ■

## MOBILITE

Depuis le 2 septembre 2022, la Région Grand Est a mis en place une navette partant de Guebwiller en direction des gares de Bollwiller et Rouffach.

Les horaires de ces navettes sont calés sur les correspondances des TER.



Attention des ajustements sont encore en cours.



Navette partant de Guebwiller en direction des gares de Bollwiller et de Rouffach

Pour consulter la grille des horaires : <https://www.cc-guebwiller.fr/categorie/mobilite/>

## NOUVEAU SERVICE

Encaissement des impôts, amendes et factures locales (stationnement, cantine, crèche, etc...)



### PAIEMENT DE PROXIMITE



Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

VOUS SCANNEZ, VOUS PAYEZ

Liste des buralistes partenaires

#### SOULTZ

- ✓ Tabac Dubois - 48 Rue Jean Jaurès
- ✓ Tabac Presse La Tabatière - 26 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

#### GUEBWILLER

- ✓ Tabac Le Laser - 72 Rue de la République
- ✓ Tabac Presse Lili - 108 Rue de la République

«Com-Com-bus»

## La CCRG vous soutient dans vos déplacements



### Déplacez-vous facilement sur les 19 communes de la CCRG grâce au transport à la demande !

Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre à votre domicile et vous conduit sur les lieux de votre choix au sein des communes de Bergholtz, Bergholtz-Zell, Buhl, Guebwiller, Hartmannswiller, Issenheim, Jungholtz, Lautenbach, Lautenbach-Zell, Linthal, Merxheim, Murbach, Orschwih, Raedersheim, Rimbach, Rimbach-Zell, Soutz, Soutz-matt-Wintzfelden, Wuenheim ou à la gare de Bollwiller (sous réserve d'éligibilité).



4€ le trajet

#### Pour + d'infos

Service Transport de la CCRG  
03 89 62 12 34 | [infos@cc-guebwiller.fr](mailto:infos@cc-guebwiller.fr)  
[www.cc-guebwiller.fr](http://www.cc-guebwiller.fr) (page Transports - Mobilité)

Graphisme : Communauté de Communes de la Région de Guebwiller | Imprimé par EST IMPRIM | Ne pas jeter sur la voie publique

### 👤 Pour qui ?

- Les personnes de 70 ans et plus
- Les personnes à mobilité réduite
- Les personnes sans permis de conduire se rendant à leur travail
- Les demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche
- Les enfants de 10 à 18 ans se rendant à une activité extra-scolaire le mercredi après-midi

### € Combien ça coûte ?

- 4€ le ticket à l'unité
- 35€ le carnet de 10 tickets
- Gratuit pour les accompagnateurs des personnes en situation de handicap
- Achat des tickets et des carnets au siège de la CCRG ou dans les véhicules

### 🔍 Comment ça marche ?

#### 1 Inscrivez-vous au Com-Com-bus

auprès du service Transport de la CCRG, par le biais du formulaire d'inscription (disponible au siège de la CCRG et sur son site internet), à retourner complété par email ou par courrier.

#### 2 Réservez votre transport

par téléphone au 03 89 62 56 10, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 8h30 à 12h00.

#### 3 Présentez vous au point de rendez-vous

au plus tard 5 minutes avant l'heure convenue. Le Com-Com-bus viendra vous chercher !



Le Com-Com-bus fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h (sauf les jours fériés)

## PAIEMENT DE PROXIMITE

La direction générale des Finances publiques (DGFiP) a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront le logo "Paiement de proximité". Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

### Quelles sont les factures concernées par le dispositif ?

- » les soldes d'impôts sur le revenu, la taxe foncière, taxe d'habitation en espèces ou par carte bancaire dans la limite de 300€ ;
- » les factures de crèches, de cantines municipales, d'hôpital jusqu'à 300 € en espèces et sans limitation de montant par carte bancaire ;
- » les amendes non majorées de l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI).

La prestation est gratuite pour l'utilisateur.

### Comment payer ?

Vérifier que l'avis comporte :

- » un QR code
- » la mention « Payable chez le buraliste » dans les modalités de paiement.

Se rendre chez le buraliste agréé avec sa facture, la scanner et payer en toute sécurité et confidentialité. Le paiement est sécurisé grâce au QR code. La facture est scannée par l'utilisateur lui-même et le buraliste n'a accès à aucune information particulière.

La page [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite) recense les points de vente agréés. Elle sera mise à jour mensuellement au gré des futurs agréments.



# Grands Anniversaires



Le 13 Septembre 2022, la municipalité a eu le plaisir de mettre à l'honneur M. Joseph BOLTZ à l'occasion de son 90<sup>ème</sup> anniversaire.

Jungholtz est devenu son village de cœur et d'adoption pour lequel il a œuvré en tant que conseiller municipal durant 30 ans (du 26/03/1971 au 22/03/2001) et travaillé avec 3 maires successifs (Jules Meyer, Pierre Grimm et Roland Schmitt).

Passionné par l'élevage des animaux de basse-cour, il a créé, en 1959, l'association des éleveurs sélectionneurs d'animaux de basse-cour de Jungholtz, communément appelé Association des Aviculteurs. Une passion qui lui a valu de nombreuses récompenses dont le grade d'officier du Mérite Agricole, en 2020. Une passion toujours présente, et épanouissante, même si elle est aussi très dévorante et ne laisse aucun répit... En effet, ses petits protégés requièrent quotidiennement nourriture et soins. Qu'il pleuve ou qu'il vente, que l'humeur soit joyeuse ou grise, que la santé soit vaillante ou non, il faut s'en occuper !

Serait-ce là le secret de son énergie et de son enthousiasme ?



Où alors est-ce lié à cette année de naissance comme le suggère la recherche faite pour trouver les personnages célèbres nés 1932 .....

Quoiqu'il en soit, c'est une soirée sous le signe de l'humour et de discussions à bâtons rompus, passant selon l'expression inversée de l'âne au coq... et les coqs, Seppi les connaît bien !



La municipalité lui souhaite encore de belles années pour continuer à s'investir dans ses passions : l'élevage avicole, le jardinage mais aussi la cuisine, domaine dans lequel il excelle pour le plus grand bonheur de sa famille, ses amis, enfants, petits enfants et arrière petits enfants.

*Joyeux Anniversaire*



C'est sans doute ainsi que vos élèves se seraient appliqués à écrire sur le tableau noir pour vous souhaiter un très

*Joyeux Anniversaire Mme Kurst*

Le 20 août, la municipalité s'est rendue chez Mme Anne Kurst pour fêter avec elle ses 4 fois 20 ans. Quel parcours ! Malgré les années qui ont défilé, elle est toujours pleine d'entrain et ce passage vers une nouvelle décennie n'est qu'une étape de plus pour celle qui fut durant de longues années institutrice, également à l'école primaire de Jungholtz.

Quel plaisir d'évoquer les souvenirs de ces années consacrées à l'éducation des jeunes, des souvenirs, pleins de sourires des écoliers qu'elle a guidés durant des décennies ; combien d'enfants, garçons et filles, a-t-elle aidé à grandir et à s'épanouir ? Eh oui, elle a vu passer dans ses classes plusieurs générations d'enfants dont certains laissent entrevoir, dès leur plus jeune âge, leurs motivations vers leur futur métier ....



Mais il faut dire que ce sont surtout les souvenirs de ses années en poste à Jungholtz qui ont été prédominants dans la discussion.

Mme Kurst a exercé un métier passionnant au cours duquel elle a essayé de développer l'ouverture culturelle, la tolérance, le respect de l'environnement, ...

Aujourd'hui, avec son époux, elle peut se consacrer à ses loisirs mais aussi à son très beau jardin potager en étage ; un jardin bien structuré et bien fourni.

Nous lui réitérons tous nos vœux pour que cette nouvelle année de sa vie la comble de mille petites joies quotidiennes.

## LA FILATURE DE SCHAPPE Alexandre LANG & Cie

Bertrand RISACHER

En 1861, Alexandre Lang (1830-1900), natif de Durmenach - surnommée la Jérusalem du Sundgau-, et son beau-père, Jacques Grumbach (1802-1889) de Soultz, deux israélites, achetèrent la filature Barth à Jungholtz (l'usine du bas). Contrairement aux grands patrons du Second Empire dont les deux tiers sont eux-mêmes fils d'industriels et dont 40 % appartiennent déjà à la troisième génération, nous sommes en présence d'authentiques self-made-men. De plus, ils ont la particularité d'être ni luthériens ni calvinistes. En effet, il s'agit d'entrepreneurs juifs alsaciens, représentant la petite minorité de patrons israélites.

### Alexandre Lang, sur les traces de son père

Alexandre Lang naquit, le 10 juillet 1830, au foyer d'Emanuel Lang (1800-1876) et d'Esther Wahl (1803-1867). Faisant preuve d'esprit d'entreprise, Emanuel Lang créa en 1856 avec son frère Gabriel, son oncle Jacques et un ami, Hermann Bloch, la société Lang Frères & Cie pour établir et exploiter un tissage à Waldighoffen. En 1865, Emanuel Lang racheta la part de ses associés, découragés par des débuts difficiles, et fit appel à ses fils Joseph, Raphaël, Salomon, Baruch et Charles pour former la société « Les Fils d'Emanuel Lang » et diriger un tissage mécanique de toiles de coton qui compta 330 métiers occupant 255 personnes en janvier 1870, et qui devint par la suite l'un des fleurons de l'industrie régionale. Mais ceci est une autre histoire ...

Le second fils d'Emanuel Lang, Alexandre, ne participa cependant pas à l'aventure industrielle de Waldighoffen. En effet, depuis 1853, il était installé à Soultz après son mariage avec Thérèse Grumbach (1833-1914). Il ne resta pas pour autant en marge du développement industriel que connut le bassin de la Lauch à la même époque. En avril 1861, Alexandre Lang et Jacques Grumbach achetèrent un «enclos situé à Jungholtz [...] renfermant une filature avec moteur hydraulique, cours d'eau, canal, aqueducs, bâtiment pour machine à vapeur, ateliers, magasin, remises, gazomètre et cour [...]» à Jacques Barth, manufacturier au Logelbach, pour 60 000 F pour exploiter une manufacture de schappe.

La société A. Lang & Cie entendait profiter de l'épanouissement que connaissait la filature de schappe dans les années 1850-1860, mais également de la proximité de Soultz et Guebwiller, véritable pays de la soie enclavé dans un pays de coton, qui offrait à leur usine des débouchés intéressants (en 1858, cette enclave comptait quatre rubaneries à Soultz (Edouard Hoffmann-Eglin & Cie, Jean Caspar Kunkler & Cie, Daniel Meyer-Merian & Cie et Stocker & Hildenbrand) et une à Guebwiller (de Bary-Merian & Fils).. Parallèlement, l'ouverture de l'exploitation coïncidait avec une époque où leurs produits étaient très demandés pour la fabrication de franges, gants et résilles.



Fig. Carte postale avec en-tête adressée en octobre 1889 à Constant Peugeot & Cie, usine de petite métallurgie basée à Audincourt

**Mais qu'est-ce que la schappe ?** Dans l'industrie de la soie, les cocons secs destinés à la filature sont soumis au préalable à un triage minutieux. On tire des cocons plusieurs qualités de soie : la plus belle ou l'organsin avec laquelle on fait la chaîne des étoffes ; celle de seconde qualité, connue sous le nom de trame ; la bourre ou filosselle, partie la plus intérieure des cocons, sorte de débris qui ne peuvent être dévidés, est abandonnée aux filateurs de schappe. Les cocons défectueux qui ne donneraient que des mauvaises soies (cocons doubles, percés, ouverts, calcinés, tachés, piqués, ratés, etc.), la partie extérieure du cocon formant une sorte de feutre appelé frison et la membrane extérieure parchemineuse du cocon constituent aussi une matière brute précieuse. Enfin, les déchets du dévidage, du bobinage ou du moulinage sont mis de côté et servent également à l'alimentation de la filature de schappe.

En raison de son extrême richesse, la soie est, de toutes les matières premières industrielles, celles sans doute qui donna lieu aux premiers essais de « récupération ». Ainsi naquit très tôt une industrie mineure de peignage et de filature de déchets de soie. Cependant, comme il s'agit de déchets leur transformation en fils impliquait quatre opérations successives :

- La première opération s'appelle le décreusage ou dégommeage. Cela consiste à éliminer le grès (matière entrant pour 25 % dans la composition de la bave émise par le ver à soie) qui agglomère les fils et les rend impropres aux diverses opérations de l'usine. La schappe devait être battue puis lavée dans une solution chaude de savon, rincée et séchée avant d'être cardée.

- Les déchets ainsi traités sont passés dans une machine à ouvrir les cocons, la carde. Elle permet de mettre la matière en nappe.

# Histoire

- Vient ensuite le peignage.

C'est une opération capitale qui permet d'éliminer les impuretés et les fibres courtes pour ne garder que les bonnes et longues fibres. Les procédés de peignage furent complètement révolutionnés au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec la mise au point du peignage mécanique vers 1845 puis en 1856 par l'invention de la peigneuse circulaire. Ainsi, Alexandre Lang et Jacques Grumbach équipèrent leur nouvel établissement de deux peigneuses achetées chez Nicolas Schlumberger & Cie à Guebwiller.

- Enfin, arrive la filature, opération qui étire les nappes et les retord pour former le fil et déterminer le numéro de fil voulu. Le fil, ainsi conçu, sera reçu sur des cônes de filature. Suivant sa destination finale, le fil ira soit au tissage, soit à la teinture après sa mise en écheveaux. L'usine de Jungholtz utilisait des machines à filer mues par une machine à vapeur. En effet, en 1868, les deux associés remplacèrent l'ancienne machine à vapeur datant de 1844 par une machine plus puissante de 20 ch puis en 1872 de 25 ch. L'installation de cette machine correspond vraisemblablement à un besoin accru d'énergie lié à un accroissement du réseau de métier mais elle permettait aussi l'utilisation d'une main d'œuvre inexpérimentée donc peu payée.

En 1879, l'Alsace comptait encore sept filatures de schappe formant ensemble 20 000 broches à filer et 3000 broches à retordre, occupant 680 ouvriers et produisant par année 200 à 300 000 kg de filés d'une valeur de 3 000 000 de francs. Elles étaient situées à Soultzmatt, Colmar, Thann, Jungholtz, Saint-Amarin et Wasselonne. Ces établissements tiraient les déchets de soie qui leur servent de matières premières des magnaneries, des ateliers de filature de soie grège et des moulinages situés en France, en Italie et en Suisse. Ils fournissaient des produits variés (fils simples pour chaîne et pour trame, fils assemblés, moulinés, retors ou cordonnets) servant dans la passementerie ou entrant dans la fabrication des rubans, des foulards et des tissus en France, en Allemagne, en Angleterre, en Russie et au Proche Orient.

## La marche de l'entreprise A. Lang & Cie reste très mal connue.

En effet, les archives d'entreprises permettent, dans un nombre non négligeable de cas, un accès direct aux sources de l'histoire économique. Malheureusement, dans le cas d'A. Lang & Cie, la conservation des divers documents ayant appartenu à l'entreprise ne s'est pas effectuée dans de bonnes conditions. D'autre part, malgré la richesse du gisement de statistiques en Alsace, les données chiffrées pour la société A. Lang & Cie restent maigres. Tout au plus, trouve-t-on quelques données dans le dossier "statistiques" de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar. En 1872, la filature A. Lang & Cie comptait 2738 broches, soit autant que la filature d'Emile Weber Blech à Guebwiller et le double de celle de Charles de Jongh à Lautenbach. Elle produisait annuellement 13 634 kg de filés et employait 95 ouvriers rémunérés en moyenne 1,20 francs par jour. A titre de comparaison, les hommes gagnaient en moyenne 3,50 francs et les femmes

1,75 francs par jour dans la filature Ab der Halden & Cie de Colmar. Alexandre Lang bénéficiait donc à Jungholtz d'une main d'œuvre abondante, disponible, flexible et peu exigeante.

Tâche ingrate mais indispensable, il a fallu traquer cette activité de production modeste et cachée par les sources en accumulant des données dispersées, en apparence mineures. Ainsi, par exemple, les archives des Pompiers de Soultz, nous apprennent que le 14 décembre 1881, l'usine Lang fut complètement détruite par un incendie : « Le soir vers 6 heures, un incendie s'est déclaré dans la filature de M. Lang. Grâce à l'obscurité et à l'intensité du feu, quelques habitants de Soultz croyant que c'était un des moulins qui se trouvent sur la route de Jungholtz ont donné l'alarme [...] ». Les deux associés firent alors reconstruire une filature de soie en rez-de-chaussée.

La société fondée sous la raison sociale « A. Lang & Cie » fut dissoute le 14 décembre 1889 après le décès de Jacques Grumbach. Alexandre Lang poursuivit encore seul pendant quelques années l'activité manufacturière, puis vendit la filature en rez-de-chaussée avec le mobilier industriel (machine à vapeur, chaudières, transmissions et turbine, gazomètre, machines), la maison de direction, l'atelier de réparation, le magasin, les canaux et la chute d'eau, en juin 1897, à l'entreprise Latscha & Cie. Les nouveaux propriétaires liquidèrent alors la filature de schappe et la transformèrent en usine de construction mécanique.

## Comment expliquer qu'Alexandre Lang ait dû liquider son établissement en 1897 ?

Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses :

- D'une part, à cette date, Alexandre Lang était un homme d'un âge avancé pour affronter et surmonter les bouleversements politiques, économiques et sociaux que connut l'Alsace à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ce d'autant plus qu'il n'avait plus de successeur. En effet, son fils unique, Arthur (1861-1920), opta pour la France et s'installa à Calais où il fonda rue Maxton une retorderie de soie qui fabriquait surtout du fil pour dentelles. Elle employait 300 ouvrières et une trentaine d'ouvriers. Cette fabrique fut détruite par un incendie le 12 janvier 1899 et Arthur Lang quitta Calais pour Paris le 1<sup>er</sup> juillet 1899.

- D'autre part, l'annexion au *Reich* allemand plaçait les industriels alsaciens dans une position économique difficile : le commerce orienté majoritairement vers la France se trouvait entravé par la frontière et les barrières douanières. La législation douanière était particulièrement défavorable aux filatures et aux tissages de soie en raison de droits élevés à l'importation en France. Désormais les dirigeants devaient réorienter leur flux vers les marchés de consommation allemands. Cependant, si le marché français privilégiait la qualité des produits, en revanche, la clientèle allemande recherchait moins la qualité que le bon marché. Enfin, en entrant dans l'espace économique allemand, les entreprises alsaciennes durent faire face à l'intensification de la concurrence étrangère. Les matières premières entraient en

# Histoire

franchise et les produits industriels devaient s'acquitter de droits peu élevés.

- Enfin, au début des années 1870, une crise profonde et de longue durée -communément appelée « la Grande Dépression » (1873-1896) en Allemagne- frappa les pays industrialisés dans leur ensemble. La conséquence pour les entreprises fut un affaiblissement durable de leur santé financière. Elles ne parvenaient plus à faire de grands investissements. Or, la filature de la schappe exige un ensemble de machines très coûteux. Cela nécessitait des investissements importants et donc des ressources financières qu'Alexandre Lang n'était peut-être plus capable de réunir.

Il semblerait donc que l'entreprise A. Lang & Cie ne sut s'adapter au marché allemand. D'ailleurs, en Alsace, sur les 23 filatures qui s'étaient créées de 1844 à 1878 seules deux réussirent à se maintenir au tournant du siècle : la Société industrielle pour la schappe à Soultzmatt et Ab der Halden & Cie à Colmar.

## Alexandre Lang, un notable et un philanthrope

Pour le patronat qu'il s'agisse des industriels mulhousiens ou des petits capitaines d'industrie, « l'accès aux responsabilités politiques est comme ailleurs la sanction normale de la réussite sociale et la marque de l'accès à la notabilité ». Alexandre Lang s'illustra donc au sein des institutions de Jungholtz. Il fut élu conseiller municipal en 1881. Le chef d'arrondissement (*Kreisdirektor*) de Guebwiller décrit les élus comme « des personnes qui ne cachent pas leurs sympathies françaises, mais qui cependant tiennent compte de la situation actuelle » et il ajoute pour Alexandre Lang qu'« il a des principes libéraux ». Comme de nombreux industriels alsaciens du XIX<sup>e</sup> siècle, Alexandre Lang a donc été beaucoup plus qu'un chef d'entreprise. Grâce au développement de ses affaires, à sa fortune accumulée, il ajouta à sa puissance financière, la puissance politique.

Très tôt Alexandre Lang a tenté d'améliorer le sort de ses ouvriers et d'augmenter leur bien-être moral et matériel. A l'instar du patronat protestant de Soultz ou Guebwiller, Lang et Grumbach développèrent une politique d'assistance et de prévoyance. Parallèlement à l'œuvre industrielle, ce sont les réalisations sociales qui retiennent l'attention par leur diversité.

Le village de Jungholtz, qui comptait 450 habitants en 1851, vit doubler sa population en 60 ans pour atteindre 989 habitants en juillet 1914, à cause de l'afflux d'ouvriers venant de la vallée de Rimbach et des communes avoisinantes. Pour retenir cette population sur place et loger la main d'œuvre au plus près de son lieu de travail plutôt que de parcourir de longs trajets à pied, Lang & Cie entreprit la construction d'une maison au cœur du village pour accueillir les ouvriers employés à l'usine (N°19, rue de Rimbach). Les fabricants entendaient ainsi stabiliser la main d'œuvre car, si les ouvriers paysans et les artisans abondaient, peu étaient enclins à abandonner leur relative indépendance pour la discipline de l'usine. Les patrons avaient beaucoup de mal à l'époque à

maintenir un effectif stable de main d'œuvre à plein temps. D'autre part, Alexandre Lang loua l'étage supérieur de l'ancienne synagogue de Jungholtz et le transforma en réfectoire pour ses ouvriers (N°2, rue de l'Usine).

En 1884, Alexandre Lang créa également une caisse de secours mutuel : la *Betriebskrankenkasse der Fabrik der Herren A. Lang u. Cie zu Jungholz*. En fait, il appliquait la législation sociale allemande qui imposait, par la loi du 15 juin 1883, la création de caisses de maladie auxquelles il était obligatoire de cotiser. A partir de 1883, l'ouvrier alsacien bénéficia d'un important système de protection sociale garanti par l'Etat et règlementé par la *Reichs Gewerbe-Ordnung*, assimilable à un code du travail d'Empire, promulguée le 1<sup>er</sup> juillet 1883 : assurance accident du travail (1884), droit de coalition (1889), tribunaux d'arbitrage pour les conflits du travail (1890) et assurance vieillesse (1891). L'introduction des lois sociales allemandes signifiait aussi que désormais le patronat alsacien était soumis aux inspections du travail.

Alexandre Lang, sans doute grand mélomane et amateur de musique, mit sur pied un ensemble musical avec les ouvriers de son atelier. A l'époque, tous les instrumentistes de talent de la proche région étaient recrutés et trouvaient automatiquement du travail à l'usine. La musique fut intégrée après 1897 à la « Fanfare Latscha ».

Alexandre Lang, comme les grands promoteurs de la grande industrie de l'Alsace a voulu « faire participer ses ouvriers aux bénéfices de leurs établissements ».

\*\*\*

Après la vente de son entreprise, Alexandre Lang se retira à Nancy où il décéda le 31 août 1900. ■



Les maires et les adjoints exercent sur le territoire de leur commune et sous l'autorité du Procureur de la République, les fonctions d'officier d'état civil dans un cadre juridique bien précis (art. L.2122-32 du Code général des collectivités territoriales).

Les **registres d'état civil** enregistrent les naissances, les mariages et les décès des ressortissants et résidents de la commune mais aussi les changements de nom, les divorces, les annulations de mariage, les séparations de corps, les adoptions ainsi que les légitimations ou reconnaissances de filiation. Le principal objectif d'un tel registre est la création de documents légaux permettant d'établir et de protéger les droits civiques des personnes.

A la fin de chaque année civile, les registres d'état civil sont clos et un exemplaire est déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance. Tous les dix ans, après réalisation des tables décennales, les registres doivent être reliés. Depuis quelques semaines, Jungholtz, est à nouveau en conformité après avoir fait procéder à la reliure des registres des 30 dernières années. ■



En ce samedi 20 août 2022, près de 300 personnes se sont côtoyées tout au long de la soirée "Guinguette" qui s'est déroulée dans le parc. Une très belle occasion d'échanger, de faire des rencontres, de danser ou tout simplement d'écouter la musique ...



Les deux Food-trucks ont vendu 200 repas et le bar du Moulin a dû renouveler son stock de boissons durant la soirée.

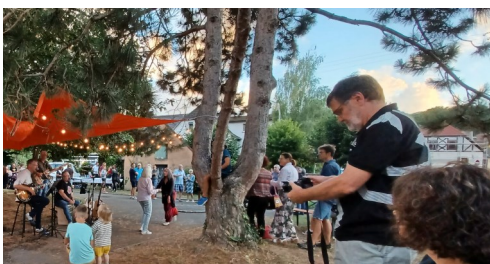
Les musiciens, le groupe Jungwood, ont joué toute la soirée au grand bonheur de tous

qui n'étaient pas submergés de sons et pouvaient encore échanger leurs propos. Merci à tous pour votre présence et pour cette belle soirée estivale, bravo pour la bonne humeur qui a régné ce soir là.

Le succès de cette soirée, si encourageant, est une invitation pour les organisateurs à vous en proposer d'autres.

Une vidéo réalisée par Daniel Diebold est visible sur Youtube à l'adresse ci-après :

- » <https://youtu.be/hUgQPtuxnQ8> ou
- » dans la rubrique 'Calendrier' du site internet de la commune : <https://jungholtz.fr>



## OBJETS TROUVÉS

Voici une liste d'objets trouvés et déposés au secrétariat de la mairie, les heureux propriétaires peuvent venir les récupérer aux heures d'ouverture de la mairie.

- » Sweat bleu
- » Sweat gris
- » Parapluie enfant



Caritas Alsace compte quatre équipes dans le secteur Mines-Guebwiller. En 2021, les 77 bénévoles de ce secteur ont aidé 314 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

Sur les quatre équipes réparties dans le centre du Haut-Rhin, deux sont des épiceries sociales et solidaires. L'aide alimentaire y occupe donc une place importante. Avec 75 tonnes d'aliments distribués en 2021, l'épicerie de Guebwiller a connu une hausse d'activité spectaculaire (+30 tonnes par rapport à 2020), et un passage de 120 à 163 foyers concernés. Les bénévoles engagés à l'épicerie solidaire de Wittelsheim sont eux aussi très engagés. Mais les équipes Caritas ne sont pas seulement actives dans le domaine de l'aide alimentaire ! Les équipes d'Issenheim et de Bollwiller agissent également avec beaucoup de dévouement et de créativité pour faire reculer la pauvreté. Enfin, dans les prochains mois, une nouvelle équipe

devrait voir le jour dans le secteur du Haut-Florival. Elle cherchera à répondre le plus efficacement possible aux aspirations des habitants. Vous l'avez compris, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet [www.caritas-alsace.org](http://www.caritas-alsace.org)

*Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.*

**CARITAS ALSACE**  
**RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE**  
 03.88.22.76.40 – 07.77.26.44.86  
[gtraber@federationcaritasalsace.org](mailto:gtraber@federationcaritasalsace.org)  
 5 rue Saint-Léon 67000 Strasbourg



**ENSEMBLE,  
 CONSTRUIRE  
 UN MONDE JUSTE  
 ET FRATERNEL**

## SANTE OSTEOPATHIE

Depuis le 12 septembre 2022, Mathilde BURGER s'est installée au 13 rue Victor Baur à Berrwiller en qualité d'ostéopathe.

☎ 06 38 96 01 70

✉ [mathildeburger.osteo@gmail.com](mailto:mathildeburger.osteo@gmail.com)



# Bibliothèque Municipale

La BMJ [Bibliothèque Municipale de Jungholtz] située au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie, était restée en veilleuse depuis les confinements de la période Covid, avec un service minimum pour les classes de l'école. Ses activités redémarrent sous la direction bénévole de Mmes Michèle Brucker et Hélène Broquet.

Mme Ghislaine Hertzog, la dynamique collaboratrice de la bibliothèque pendant 15 ans et notamment dans le secteur Animation-Jeunesse, nous quitte pour se consacrer à son métier. Petits et grands, nous la remercions pour sa disponibilité et son efficacité au service de la lecture, toujours dans la bonne humeur !

Nous recherchons des personnes qui pourraient s'engager pour quelques heures à la Bibliothèque.

Dans les rayons côté adultes, on trouve un grand choix, notamment des romans, des policiers récents, des livres sur la région, et sur tous les centres d'intérêt.

Les jeunes trouvent dans l'espace qui leur est réservé des livres qu'ils se conseillent de bouche à oreille : albums, romans illustrés, BD, documentaires sur les animaux, l'Histoire, le bricolage, les sciences et techniques. Le fonds est renouvelé régulièrement. Les collégiens peuvent aussi venir y faire leurs recherches, et trouver de l'aide aux devoirs.

## En pratique

La bibliothèque est ouverte au public **les vendredi après-midi de 15h à 18h.**

Elle est fermée en périodes de congés scolaires.

Les vendredi, après la classe, de 16h à 17h30, une animation est proposée aux jeunes intéressés par l'expression théâtrale et par l'improvisation orale et gestuelle. On s'entraînera pour un spectacle devant un public.



Première séance de l'atelier théâtre le vendredi 14 octobre 2022

L'inscription annuelle à la Bibliothèque de 5 €, est valable pour une famille et sera à régler par chèque.

Cette inscription permet d'emprunter 3 livres à chaque passage et de participer à l'activité théâtre.



## Accompagnement au numérique

Seniors, si vous êtes à la recherche d'une formation aux outils numériques, **vous pouvez vous adresser à la mairie de Sultz pour bénéficier de l'aide d'un conseiller numérique.**

Le conseiller numérique de la Ville répond à vos questions sur les outils et services numériques du quotidien !

On vous a offert un smartphone, une tablette, un ordinateur ? Vous ne trouvez pas le bouton marche/arrêt ? On vous accompagne dans vos premiers pas. Vos applications vous demandent régulièrement de faire des mises à jour ? Venez comprendre pourquoi et adoptez les bons réflexes pour prendre soin de vos appareils numériques. Vous n'avez plus de place dans votre boîte e-mail ? On vous dit comment vous désinscrire des newsletters que vous ne lisez plus, faire le ménage et libérer de l'espace de stockage.

Vous souhaitez modifier votre adresse sur votre espace personnel CAF ? **Ici, on vous aide.**

## COLLECTES DES DECHETS en 2023

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller assure, pour le compte de ses habitants, la collecte et le traitement de l'ensemble des déchets ménagers.

### Toutes les semaines

- Les biodéchets : **Lundi**

### Toutes les deux semaines : (semaines impaires)

- Tri sélectif (emballages recyclables) : **Judi**
- OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) :

**Mercredi**

Vous trouverez les informations liées à la gestion et la réduction des déchets au service Environnement de la CCRG, au 13 rue de l'Électricité à Guebwiller.



# Rentrée scolaire

1<sup>er</sup> Septembre 2022  
Rentrée Scolaire

L'édition 2022 de la rentrée scolaire s'est déroulée dans une belle ambiance, calme et sereine.

Certains étaient impressionnés par ce bond dans l'inconnu avec la rentrée au CP, d'autre curieux de découvrir les nouveaux enseignants, mais apparemment, tous ces jeunes avaient grande envie de retrouver les copains.



## Entre rires et larmes

A l'école maternelle l'ambiance est plus mitigée, entre rires et larmes ... Pour ceux qui entre en deuxième section, cela semble plus facile... on a même entendu "bah non ! j'ai quatre ans et demi quand même, je fais plus de caprices !" Chez les plus petits on a vu quelques larmes, la difficulté à quitter les bras rassurants de maman, le doudou caché dans une poche ... et ... "encore un bisou" s'il te plait ... Mais le plus dur c'est pour les parents ! Ils essaient de se rassurer : "Bon là, ils pleurent... mais après ils vont jouer et nous oublier... nous on y pense toute la journée !

## Un petit coup de stress ...

Pour l'équipe municipale, l'ambiance était un peu plus "speed" les jours précédents la rentrée avec une information laissant supposer une éventuelle fermeture de classe ! Mais finalement tout s'est très bien déroulé.

L'équipe technique aussi a mis les bouchées doubles pour finaliser les travaux d'un nouvel espace de jeux dans la cours de l'école maternelle en lieu et place de l'ancien cabanon devenu trop dangereux. Cet espace a été nettoyé, aplani et remplacé

par un gazon synthétique pour le plus grand plaisir des bambins.



## Sécurisation de la traversée du village

Le Cabinet COCYCLIQUE a réalisé une mise à jour de l'étude de sécurité en traversée d'agglomération qui datait de 2003.

M. Romuald BERNARD a présenté cette étude aux élus en début de séance du conseil municipal du 27 Septembre. Il a développé les points relatifs au comptage routier et les propositions d'aménagement qui permettraient de ralentir la vitesse et ainsi sécuriser la traversée.

Si les chicanes des entrées du village (venant de Soultz et venant de Rimbach) permettent déjà de réduire la vitesse, d'autres dispositifs seront prévus aux points stratégiques pour forcer les chauffards inconscients à respecter les limitations de vitesse et la sécurité des riverains.

M. Romuald BERNARD informe également l'assemblée de la réglementation en matière d'itinéraire cyclable, autre dossier à l'étude.

### Rétro-planning :

- Validation par les élus des aménagements préconisés
- Réunion préliminaire de concertation avec la Communauté Européenne d'Alsace (CEA)
- Dépôt de l'étude de sécurité
- Approbation et avis de la CEA

## Travaux de ravalement et maçonnerie

Le ravalement des façades du bâtiment "Mairie/Ecole" est devenu prioritaire, non pas pour des raisons esthétiques mais pour des raisons sécuritaires.

En effet, des travaux de maçonnerie sont requis sur les corniches qui s'effritent et dont certains morceaux tombent, heureusement que personne ne se trouvait à proximité lors des chutes de ces petits morceaux de corniches en tuffeau.

Après diagnostic et purge pour faire tomber les morceaux fragilisés, il a été décidé de faire effectuer les travaux de restauration des corniches, de la zinguerie et par la même occasion de redonner un coup de jeune à cette belle bâtisse pour un coût d'environ 50 K€.



## Salle polyvalente

La salle polyvalente quand à elle requiert une attention continuelle. Ainsi, après avoir procédé au bardage extérieur côté ouest, c'est l'intégralité des baies vitrées qui ont été remplacées et dotées de volets roulants.



Et tout récemment les travaux de correction stipulés dans le rapport de sécurité « quadriennal » ont été effectués et un contrat de maintenance préventive et curative pour l'alarme incendie mis en place.

## Cimetière

La constatation de l'état d'abandon de certaines concessions constitue la première étape de la procédure de reprise de concession que la municipalité vient de mettre en oeuvre. Ainsi des plaquettes ont été apposées sur les tombes susceptibles de répondre aux critères d'abandon.

La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par les articles L 2223-17, L 2223-18, R 2223-12 à R 2223-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Pour plus de renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.



LES

## Eclairage public limité, illuminations de Noël a minima ... la commune passe à un plan de sobriété énergétique !

Avec le contexte de hausse des prix de l'électricité le choix de la commune est "d'être au rendez-vous de la sobriété énergétique", ce qui inmanquablement passera par une réduction de la consommation d'électricité.

L'une des mesures déjà prises avait été d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit (de 0h à 4h). Cette action a pour motivation des raisons écologiques et économiques.

En parallèle, dans le cadre de la transition écologique, la commune a procédé à la modernisation du parc de l'éclairage public avec le remplacement, rue par rue, des ampoules classiques par des ampoules LED qui consomment 50% à 70% de moins en fonction du type de matériel. Aujourd'hui Jungholtz est une des rares agglomération à avoir un éclairage public 100% en LED.

Par ailleurs, certaines rues fonctionnent déjà sur le système de l'éclairage dit intelligent.

Un éclairage qui est combiné avec des capteurs intelligents qui créent automatiquement l'ambiance lumineuse qui convient ; les luminaires s'éteignent automatiquement lorsque personne n'est dans le champ d'action et se rallument dès qu'un mouvement humain

est détecté. Ainsi, la rue creuse et le parking de la salle polyvalente fonctionnent déjà avec ce système.

Tout du long du chemin des pèlerins menant à Thierenbach, c'est un lampadaire sur deux qui s'allume, ce qui permet de réduire la pollution lumineuse qui n'est pas sans conséquence sur la biodiversité et la santé humaine. Les oiseaux migrateurs, mais aussi les insectes et leurs prédateurs nocturnes sont ainsi désorientés par les incessantes lumières de l'activité humaine.

En cette fin d'année, un autre point est en discussion, les illuminations de Noël.

### Au nom de la sobriété énergétique : faut-il sacrifier la féerie et l'esprit de Noël et mettre les illuminations en veilleuse ?

A Jungholtz, la magie des illuminations de Noël sera préservée, pas question de passer Noël dans le noir, mais l'utilisation des illuminations sera limitée dans le temps et uniquement autour des dates des festivités ce qui permettra de limiter l'impact énergétique et de ne pas faire exploser le budget électricité de la commune.

Et on ne va pas enquirlander le maire pour cette décision pleine de bon sens. ☺



C'est au XIV<sup>ème</sup> siècle, à Paris, qu'une lanterne a été allumée de nuit pour la première fois en haut de la Tour de Nesle, à proximité du Louvre. Par la suite, sous le règne de Louis XIV, la généralisation de l'éclairage public donnera à la capitale française son surnom de "ville lumière".

Mais, longtemps considérée comme un gage de sécurité, la lumière en ville est désormais reconsidérée au vu de ses impacts environnementaux mais aussi économiques. Ainsi, l'éclairage public représente en moyenne 44% de la consommation d'électricité des collectivités françaises. Du point de vue environnemental, les 11 millions de points lumineux que compte notre territoire sont – et c'est une chance – alimentés par une énergie largement bas-carbone. Néanmoins, selon l'ADEME, entre 30% et 40% de cette énergie est perdue à cause d'installations mal proportionnées (des éclairages de stade de football qui illuminent le ciel par exemple) ou à cause d'ampoules et de néons inadaptés.

### Les manifestations à venir ....

*Marché de Noël*  
Jungholtz

De 15h à 22h

26 & 27  
Novembre

A la salle polyvalente de Jungholtz

Exposants - Créateurs - Artisans  
Animations - Tombola - Espace enfants  
Intérieur & extérieur  
Tartes flambées - Crêpes - Buvette

Organisé par l'association Les Natures  
association.lesnatures@jungholtz.com

Enfants de Jungholtz, venez à la rencontre de Saint Nicolas le 5 décembre 2022 après la classe - sous le préau de l'école primaire. N'oubliez pas de vous inscrire au secrétariat de Mairie.

## Saint-Nicolas à Jungholtz

Saint Nicolas, vêtu de son costume d'évêque sera dans la cour de l'école primaire le 5 décembre 2022 après la classe

Saint Nicolas, saint patron protecteur des enfants, s'arrêtera devant les maisons pour apporter des friandises aux enfants sages.

Inscription requise pour les enfants de 3 à 10 ans

Nicolas de Myre, l'un des saints les plus populaires, est né à Myre en Syrie (aujourd'hui Turquie actuelle) entre 250 et 270 après J.-C. à 464 kilomètres de Myre au 10<sup>ème</sup> siècle après J.-C. Il devint évêque à Myre le 6 décembre 345 ou 352.

Talon d'inscription à retourner à la Mairie avant le 30 novembre 2022.

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_  
Inscrit mon fils / ma fille, pour une rencontre avec St Nicolas. Nom/ Prénom de l'enfant \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

QUENDOR présente

## Opération sucre d'orge

Les 4, 10, 11 décembre 2022 17H30

À JUNGHOLTZ

Tarif: 15 euros adultes / 8 euros moins de 10 ans / gratuit moins de 3 ans  
Réservation: 06 98 22 15 01 / troupe.quendor@gmail.com

Buvette et petite restauration sur place  
Spectacle en gradins couverts

www.billetweb.fr

Prochaine  
Réunion  
Citoyenne

le vendredi  
13 janvier  
à 18h30

dans la salle du  
Conseil Municipal

Échanger,  
débatte,  
co-construire  
ensemble des  
projets, renforcer  
la coopération  
entre les habi-  
tants et les élus.

## ► Grands Anniversaires (70 ans et plus)

Octobre	BAUDOIN	Jean Pierre	19/10/1938
	FALLECKER née BAUDOIN	Andrée	31/10/1930
	HAENNIG	Gilbert	09/10/1949
	MAISON née HUON	Yveline	06/10/1951
	MOEGEN née FLORIAN	Renée	06/10/1932
	NILLY née HAMM	Astride	04/10/1952
	REYER	Maurice	31/10/1950
	ROESCH née METZ	Marie-Elisabeth	02/10/1950
	RUH	Michel	24/10/1948
	SCHERMESSER	Raymond	13/10/1934
Novembre	SCHERMESSER née FRITZ	Monique	28/10/1941
	STOECKLE	André	15/10/1939
	ALTHEIMER	Dominique	13/11/1948
	APPELSHAUSER née MOUREY	Josiane	02/11/1937
	BURGER née GAUGLER	Blanche	06/11/1949
	GONCALVES née DE ARAUJO	Lucinda	02/11/1950
	GRANGLADEN	Jean Marie	29/11/1951
	GUEBEL née TSCHAEN	Jeanne	30/11/1935
	HERTRICH née OHLMANN	Brigitte	18/11/1944
	KILLY	Jean-Claude	11/11/1945
Décembre	ROSEMARY	Julien	08/11/1937
	SCHMITT	Roland	24/11/1951
	WICKY née GERRER	Georgette	14/11/1947
	BERBETH née MEYER	Béatrice	21/12/1950
	ERISMANN	Jean-Louis	15/12/1946
	LAUCHER	Marcel	06/12/1939
	LAUCHER	Pierre	28/12/1942
	LEDERMANN	Gilbert	09/12/1942
	MEHR née DAOUDI	Alia	01/12/1949
	PALERMO	Salvatore	12/12/1951
ROTHUT née KAUFMANN	Marie Claire	01/12/1945	

**22**  
Octobre

**Amateurs jardiniers...** Récupération gratuite de guano de chauve-souris à la Basilique de Thierenbach - voir détail dans le bulletin municipal n°35 page 16.

**1<sup>er</sup>**  
Novembre

**Fête de la Toussaint**  
C'est en l'an 610, le pape Boniface IV décide d'instaurer la commémoration régulière de tous les saints connus et inconnus. Le pape Grégoire III officialise la date du 1<sup>er</sup> novembre. Alors que Pie X est à la tête du pouvoir pontifical, la Toussaint entre définitivement dans la liste des huit fêtes chrétiennes et devient par la même occasion une fête chômée.

**11**  
Novembre  
à partir de 10h

Le 11 novembre 1918 à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11h dans le but de négocier la sortie de guerre. Cette suspension des combats est d'une durée de 36 jours, elle a été reconduite à plusieurs reprises, et ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.

**26 & 27**  
Novembre

**Marché de Noël** organisé par l'association Les Natur'elles  
Maison d'Assistantes Maternelles

**4-10-11**  
Décembre  
à 17h30

**Opération Sucre d'orge** - Spectacle équestre présenté par Quendor  
Moulin de la Licorne

**5**  
Décembre

**Saint Nicolas** sous le préau de l'école primaire

**18**  
Décembre

**Repas de Noël** des Seniors  
Salle polyvalente

**6**  
Janvier  
2023

**Vœux du Maire**  
Salle polyvalente

**13**  
Février  
2023

**Distribution des sacs de tri** de 13h à 17h30 - Salle du Conseil  
En cas d'indisponibilité le lundi 13 vous pouvez, la semaine précédente, déposer une **enveloppe à votre nom avec votre badge bleu** puis récupérer le tout dans la semaine durant les heures d'ouverture du secrétariat.

**19** Mars

**Cavalcade de Carnaval**



## ► Les naissances ...

**Brice Sâji CHOULET**  
né le **30/07/2022**  
Fils de Aude SCHEIWE & de Jonathan CHOULET

**Jimmy HUEBER**  
né le **05/09/2022**  
Fils de Aline ROTH & de Sébastien HUEBER

**Nicolas BUZALA**  
né le **16/09/2022**  
Fils de Fanny PAUL & de Laurent BUZALA

**Lyna Emma SCHWEISS**  
née le **19/09/2022**  
Fille de Fanny BIGUZZI & de Cédric SCHWEISS

## ► Les mariages

03/09/2022 - Véronique BARTH et Marie-Laure COURTOIS  
24/09/2022 - Nathalie HILS et Julien HEINRICH

Si vous constatez un oubli ou que vous ne souhaitez pas qu'une information relative à un événement d'état civil apparaisse dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à le signaler, de préférence par mail.

### MAIRIE HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	9h à 12h	17h à 18h
Mardi	9h à 12h	-
Jeudi	-	14h à 16h

Permanence des élus  
**lundi de 18 à 20h**  
ou  
sur rendez-vous  
Téléphone 03 89 62 22 11  
@ mairie.jungholtz@wanadoo.fr

### Accès au site internet de la Mairie



SCANNE MOI